

**Solène Faupin**, enseignante en SVT et secrétaire départementale du SNFOLC Moselle, s'oppose vigoureusement à la réforme des collèges. **P. 8**



**LA CONSULTATION DE BASE CHEZ LE GÉNÉRALISTE COÛTERA BIENTÔT 25 EUROS** **P. 4**

**BUDGET 2017 : LES ENTREPRISES PRIVILÉGIÉES** **P. 5**

**FO HEBDO**  
N° 3210  
Du 7 au 13 septembre 2016  
Plus d'infos sur [www.force-ouvriere.fr](http://www.force-ouvriere.fr)

# Une rentrée sociale sous le signe de la mobilisation

**ÉVÉNEMENT P. 2-3**

## ÉDUCATION NATIONALE

Les enseignants des collèges manifestent le 8 septembre.

## LOI TRAVAIL

La mobilisation reprend le 15 septembre avec un rendez-vous dans la rue.

## CHÔMAGE

Les statistiques ne reflètent pas suffisamment la réalité et la précarité.



Les points les plus contestés de la loi Travail peuvent encore faire l'objet de recours juridiques, en France et au niveau européen.

© HAMILTON / REA



## « FO ne rendra pas les armes face à la loi Travail »

Extraits de l'interview de J.-C. Mailly au *Parisien* du lundi 5 septembre 2016

En guise d'éditorial par Jean-Claude Mailly

**Le Parisien : Vous ferez meeting commun mercredi avec Philippe Martinez. C'est un rapprochement entre FO et la CGT?**

**Jean-Claude Mailly :** J'ai répondu à l'invitation lancée par l'UD FO de Loire-Atlantique, comme les sept responsables

d'organisations étudiantes, lycéennes et de salariés qui ont également été conviés à Nantes pour un meeting commun sur la loi Travail. Nous sommes dans une unité d'action. Ce n'est pas parce que cette loi est passée avec le 49-3 cet été que c'est fini. Nous

appelons le 15 septembre à une nouvelle journée de mobilisation dans une quarantaine de villes.

### N'est-ce pas la manif de trop?

Non. Cette date avait été arrêtée dès le début de l'été. Les camarades ont levé le pied à juste titre après les attentats de Nice. L'objectif est de montrer qu'on ne laisse pas tomber, même s'il y a eu. Et cela ne veut pas dire qu'après le 15 septembre il y aura encore des manifs. Maintenant, il va y avoir une bataille juridique

à mener. Le gouvernement a jusqu'à la fin de l'année pour rédiger les 134 décrets. Nos services juridiques travaillent d'arrache-pied pour trouver les axes de recours. Il n'est jamais trop tard.

### Pour Manuel Valls, depuis la mise en place du CICE, les entreprises ont joué le jeu.

**Qu'en pensez-vous?** Je rappelle que sur trois ans, le pacte de responsabilité et le CICE, cela représente au total plus de 100 Mds d'euros de réductions **Suite page 3**

© F. BLANC

# Chômage, loi Travail, éducation : une rentrée sociale sous tension

Un appel à manifester le 15 septembre contre la loi Travail, promulguée cet été en dépit de quatre mois de contestation; une grève dans les collèges le 8 septembre; une précarité inquiétante... Alors que le gouvernement affiche son optimisme, FO est déterminée à défendre les droits des salariés.

La promulgation de la loi Travail le 8 août n'a en rien entamé la détermination de ses opposants. Réunies le 31 août, les organisations syndicales et de jeunesse engagées dans la bataille (FO, CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL) ont appelé à une mobilisation massive le 15 septembre pour exiger son abrogation et conquérir de nouvelles garanties et protections collectives. Les modalités de cette treizième journée d'actions seront décidées

localement. À Paris, une manifestation partira à 14h de la place de la Bastille.

Mercredi 7 septembre à Nantes, Jean-Claude Mailly a également participé à un meeting avec ces organisations. Et le 10 septembre, il prendra la parole lors d'une table ronde à la Fête de l'Humanité, à la Courneuve (93). « Cette loi est un ratage complet sur la forme et le fond », dénonçait le secrétaire général de la confédération FO le 24 août dans *Le Figaro*. Sur la forme, ce texte « antidémocratique » a été imposé par le gouvernement alors que l'opinion, les parlementaires et la majorité des syndicats y étaient opposés. Sans débat ni vote, le texte a été adopté le 21 juillet par le Parlement, après un troisième recours au 49-3.

## La bataille se poursuit sur le terrain juridique

Sur le fond, FO s'oppose à l'inversion de la hiérarchie des normes, au détriment des garanties des conventions collectives. « Si l'on en croit les divers programmes politiques qui s'annoncent en vue de l'élection présidentielle, la brèche ouverte risque fort de devenir béante si l'on ne réagit pas », s'inquiète FO dans un tract appelant à la journée nationale d'actions du 15 septembre.

La confédération dénonce également des dispositions portant atteinte aux droits des salariés : une moindre rémunération des heures supplémentaires, la facilitation des licenciements, l'affaiblissement du rôle défensif de la médecine du travail...

En donnant son feu vert au projet de loi le 4 août, le Conseil constitutionnel ne s'est toutefois pas prononcé sur les points les plus contestés, qui peuvent encore faire l'objet de questions prioritaires de constitutionnalité (QPC). Plus de 134 décrets d'application doivent encore sortir, avec des possibilités de contestation juridique sur le fond. La loi pourrait aussi donner lieu à des recours européens. Désormais, c'est surtout sur le terrain juridique que la bataille va se poursuivre pour empêcher sa mise en œuvre. ■

© F. BLANC



Conférence de presse de rentrée de la FN

## Réforme du collège une rentrée comb

La ministre de l'Éducation nationale a prédit une rentrée scolaire « apaisée ». Les syndicats FO la décrivent « sous haute tension ». Dès le 8 septembre il y aura grève dans le second degré, à l'appel de cinq syndicats représentant 80 % des personnels, dont FO, pour l'abrogation de la réforme du collège censée s'appliquer cette année. Dans le premier degré, le bilan de la réforme des rythmes scolaires, mise en route en 2013, se révèle « catastrophique », indique FO.

Par ailleurs, les 54 000 créations de postes affichées par le ministère sont en réalité très loin de compenser les départs en retraite et de surcroît des milliers de ces postes n'ont pas été pourvus.

## Rendez-vous le 8 et... le 15 septembre

C'est dans ce contexte que le ministère a donné cet été des consignes pour que les personnels assurent une mission de sécurité

134

C'est le nombre de décrets d'application nécessaires à l'entrée en vigueur de la loi Travail.



Tract d'appel à la mobilisation du 15 septembre, disponible sur le site FO.

CLARISSE JOSSELIN





EC FP FO, le 30 août 2016.

## ge : ative

dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

La fédération FO (FNEC FP) dénonce des « mesures inefficaces », qui vont « introduire panique et confusion », soulignant : « Les enseignants n'ont à se substituer ni à l'armée, ni à la police. »

Alors que les organisations qui appellent à la grève le 8 contre la réforme du collège ont invité les personnels à se joindre à la mobilisation du 15 septembre pour l'abrogation de la loi El Khomri, Hubert Raguin, secrétaire général de la FNEC FP FO, souligne : « La loi Travail a commencé à se décliner dans la fonction publique et dans l'enseignement, notamment avec la remise en cause des programmes, des diplômes et des statuts nationaux, au profit de règles locales. » ■ EVELYNE SALAMERO

## Chômage : des statistiques en trompe l'œil

Le gouvernement n'a pas manqué de se féliciter de la baisse du chômage, après la publication en août des statistiques de l'Insee et de Pôle emploi.

Selon l'Insee, le nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail a baissé de 0,3 % au second trimestre 2016, s'établissant à 2,8 millions de personnes. Pôle emploi, qui recense chaque mois le nombre de personnes inscrites sur ses listes, a comptabilisé fin juillet 3,5 millions de demandeurs d'emploi en catégorie A, en baisse de 0,5 % sur un mois.

Mais ces statistiques prisées des politiques sont loin de refléter la réalité du chômage et de la précarité.

« Globalement, toutes les autres catégories de demandeurs d'emploi sont en progression, pas moins de 6,5 millions de personnes inscrites à Pôle emploi recherchent un emploi. Et c'est sans compter le halo du chômage », indique Michel Beaugas, secrétaire confédéral FO.

### 1,5 million de personnes dans le halo du chômage

Le halo du chômage est un indicateur utilisé par l'Insee depuis 2008 pour recenser une population grandissante, qui se situe entre inactivité et chômage. Au second trimestre 2016, l'institut a recensé 1,5 million de personnes dans cette situation. Leur point commun : elles appellent toutes de leurs vœux un travail. Certaines sont en recherche active d'emploi, mais pas disponibles car en formation ou en maladie. D'autres sont des « travailleurs découragés », sans emploi depuis longtemps.

« Le halo est la conséquence directe de toutes les mesures qui flexibilisent le marché du travail. De plus en plus de personnes en sont exclues du fait de la déréglementation et des pseudo nouvelles formes de travail, analyse Pascal Pavageau, secrétaire confédéral FO. Le halo, c'est un vaste brouillard dont on a du mal à mesurer l'étendue. Il ne faudrait pas qu'il devienne la norme. » ■ FRANÇOISE LAMBERT



Le halo du chômage est un indicateur utilisé par l'Insee depuis 2008.

### « FO ne rendra pas les armes face à la loi Travail »

accordées aux entreprises. Et nous n'avons pas eu un million d'emplois, loin de là, malgré le slogan du Medef et de son président Pierre Gattaz : « Un million d'emplois contre 100 milliards ». Celui qui a menti ce n'est pas le Medef, mais le président de la République et son Premier ministre. Ils ont fait miroiter des emplois aux Français alors qu'ils n'avaient exigé aucune contrepartie du patronat.

**Pourtant, le taux de chômage s'améliore. Leur politique porte donc ses fruits?** Non, on est dans une phase de stabilisation, mais la précarité augmente considérablement. Il n'y a pas assez de croissance. D'où le forcing fait par le gouvernement sur Pôle emploi pour atteindre l'objectif de 500 000 chômeurs en formation d'ici à la fin de l'année. Encore faut-il qu'ils retrouvent ensuite un travail. L'inversion de la courbe, ce sera vrai le jour où cela se fera grâce à de véritables créations d'emplois.

**La campagne présidentielle a déjà commencé. Qu'en attendez-vous?** FO ne prendra pas position mais j'espère que les questions sociales, économiques et européennes vont revenir au cœur du débat. Il ne doit pas tourner exclusivement sur la sécurité et la laïcité. Cela ne ferait que renforcer la défiance des Français à l'égard des politiques. Ils sont inquiets en priorité pour leur emploi et leur pouvoir d'achat. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR  
CATHERINE GASTÉ (LE PARISIEN)

**+** Retrouvez l'intégralité de cette interview sur le site [force-ouvriere.fr](http://force-ouvriere.fr)

## En bref

### SOLIDARITÉ

#### Souscription pour les salariés ex-Dia

Une souscription pour venir en aide aux ex-salariés de Dia a été lancée par la FGTA FO. Après la reprise de huit magasins Dia par l'entreprise Gastt, les salariés n'ont pas perçu de salaire depuis deux mois. En attendant que des solutions soient trouvées, la FGTA fait appel à la générosité de tous pour faire un don, même symbolique. Pour tout renseignement concernant la souscription : fgtafo@fgta-fo.org

### EDF

#### Projet Hinkley Point : rien n'est réglé

Cinq des six administrateurs salariés d'EDF, soutenus par les fédérations FO, CGT et CGC, ont saisi la justice pour demander l'annulation de la délibération du conseil d'administration avalisant le lancement du projet de construction de deux réacteurs nucléaires à Hinkley Point, au Royaume-Uni, estimant que le P-DG du groupe n'a pas communiqué des informations essentielles en sa possession.

### PROCÉDURE

#### Cassation pour un parapluie cassé

« Tout n'est pas (encore) permis à l'employeur », s'est réjouie l'UD FO de l'Ain. La Cour de cassation a donné raison à une employée de l'Office public de l'habitat de l'Ain, licenciée pour le « vol » d'un parapluie cassé, qualifiant son licenciement de sans cause réelle et sérieuse. La salariée, épaulée par l'UD FO de l'Ain, avait obtenu gain de cause aux prud'hommes, mais son employeur s'est acharné jusqu'en cassation.

## Bientôt la consultation à 25 euros chez le généraliste

**CONVENTION MÉDICALE** La consultation de base chez le généraliste passera à 25 euros le 1<sup>er</sup> mai 2017. Les tarifs deviendront variables en novembre 2017, en fonction de la complexité des actes.



Le tarif de la consultation chez le médecin généraliste pourra s'élever jusqu'à 60 euros selon la complexité des actes.

La nouvelle convention médicale, qui va régir pendant cinq ans les relations entre les 115 000 médecins libéraux, l'Assurance maladie et les assurés sociaux, acte une revalorisation de la consultation chez le généraliste de 23 à 25 euros le 1<sup>er</sup> mai 2017. C'est cette hausse en une seule étape, et non en deux,

qui a permis d'emporter l'adhésion de trois syndicats (MG-France, BLOC, FMF).

Négocié depuis février, le texte a été signé le 25 août, sans l'accord du principal syndicat de médecins, la CSMF, ni du SML.

La convention instaure en outre une hiérarchisation des consultations selon leur complexité (25,

30, 46 et 60 euros). Elle prévoit une aide de 50 000 euros pour les médecins s'installant dans les déserts médicaux et un forfait pour recruter une secrétaire.

### Un coût de 1,3 milliard d'euros en année pleine

Le coût total des dispositions a été évalué à 1,3 milliard d'euros en année pleine, soit le double de la précédente convention. Il sera financé par la Sécu (980 millions d'euros) et par les complémentaires santé.

« Cet investissement ne doit pas venir au détriment d'autres lignes budgétaires. Le financement des hôpitaux reste pour nous une vraie source d'inquiétude, indique Jocelyne Marmande, secrétaire confédérale FO. Nous restons attentifs car d'autres négociations se profilent, avec les dentistes, les kinés et les sages-femmes. »

FRANÇOISE LAMBERT

## SFR : FO s'est associée à la journée de mobilisation du 6 septembre

La direction de Numericable-SFR a annoncé le 26 juillet sa volonté de supprimer 5000 emplois après juillet 2017, soit un tiers de ses effectifs. Deux semaines plus tard, elle a signé un plan de départs volontaires (PDV) avec deux organisations syndicales. Pour la fédération FO COM, cette situation est « inacceptable ». Elle dénonce un PDV « aux contours flous », un plan « vide de stratégie et un dialogue social partisan ». FO COM s'est donc associée à la journée de mobilisation du 6 septembre « pour l'emploi et la défense des salariés et contre la financiarisation de la politique du groupe SFR ». ■

E. S.

## Le taux mondial du chômage des jeunes repart à la hausse

L'Organisation internationale du travail (OIT) estime que le taux mondial du chômage des jeunes devrait atteindre 13,1% en 2016 contre 12,9% en 2015. Le nombre de jeunes chômeurs dans le monde devrait ainsi augmenter d'un demi-million cette année, pour atteindre 71 millions. C'est la première hausse du genre en trois ans, souligne l'OIT dans son rapport « Emploi et questions sociales pour les jeunes dans le monde (2016) ». Elle juge encore plus inquiétante la proportion de jeunes, souvent dans des pays émergents et en développement, qui vivent dans la pauvreté tout en ayant un emploi (37,7% contre 26% pour les travailleurs adultes). ■

E. S.



Un renforcement du CICE fait partie des nouvelles mesures en faveur de la fiscalité des entreprises inscrites au projet de loi de finances 2017.

## Budget 2017 : nouveaux cadeaux en vue pour les entreprises

**FISCALITÉ** À quelques semaines de la présentation du projet de loi de finances pour 2017, les mesures fiscales envisagées pour les ménages restent floues. En revanche de nouvelles mesures favorables aux entreprises sont annoncées.

Le projet de loi de finances pour 2017 proposera de nouveaux cadeaux aux entreprises. Le gouvernement prévoit que pour les PME le taux de l'impôt sur les sociétés recule à 28 % (contre 33,3 % actuellement) sur une partie des bénéfices. Pour la dernière année du Pacte de responsabilité, un « renforcement » du CICE est aussi prévu. Ce crédit d'impôt s'appliquera à 7 % de la masse salariale (pour les salaires jusqu'à 2,5 Smic) des entreprises contre 6 % actuellement. Cette mesure induira à elle seule un manque à gagner de 3 milliards pour l'État. Au total, entre 2014 et 2017, les entreprises auront bénéficié de 100 milliards d'allègements d'impôts et d'exonérations de cotisations sociales.

Pour les ménages, une baisse de l'impôt sur les revenus en 2017 serait envisagée en cas de croissance atteignant 1,7 % du PIB. Or

le gouvernement table sur une croissance à 1,5 % en 2017 et la croissance zéro du dernier trimestre menace déjà l'embellie annoncée. Il prévient simultanément que l'objectif de ramener les déficits publics à 2,7 % du PIB sera respecté. Paradoxalement, par ses cadeaux aux entreprises, l'État accepte de se priver de recettes fiscales. Depuis 2010, indique l'OFCE, il y a « une baisse de la fiscalité sur les entreprises mais une hausse de celle sur les ménages ».

### Pression fiscale sur les ménages

En 2015, la pression fiscale sur les ménages a augmenté de 4,5 milliards puis de 4,1 en 2016, quand pour les entreprises elle a baissé de 9,7 milliards en 2015 puis de 5,9 en 2016. Une tendance qui pourrait ne pas s'inverser en 2017... ■

VALÉRIE FORGERONT

## Les effets désastreux de la gestion des services publics par des fonds d'investissement

**DANGER** La situation catastrophique d'entreprises américaines ayant des missions d'intérêt général constitue une préfiguration des conséquences des accords de libre-échange sur les services publics.

L'article du *New York Times* fait froid dans le dos. Son enquête intitulée « *Quand vous composez le 911 [numéro des services d'urgence-NDLR], c'est Wall Street qui répond* », dénonce les effets désastreux de l'arrivée de fonds de capital investissement dans des activités relevant du service public.

À la suite de la réforme du système de santé par l'administration Obama, des fonds de *private equity*, comme Patriarch Partners ou Warberg Pincus, ont parié sur l'accroissement de la sous-traitance privée dans le secteur de la santé et y ont immédiatement vu une expansion rapide de leur chiffre d'affaires.

### Facturés au prix fort

La réduction des coûts de fonctionnement a été la première mesure prise à leur arrivée aux commandes des entreprises. Résultat : des ambulanciers new-yorkais qui puisent « discrètement » dans

les réserves d'hôpitaux pour se réapprovisionner en fournitures médicales. Décès dus au manque de réactivité des compagnies d'ambulance. Une maison réduite en cendres après un incendie de cheminée car les secours sont arrivés trop tard, et son propriétaire poursuivi en justice car ayant refusé de payer les 15000 dollars facturés pour l'intervention. Dans la plupart des cas, les personnes appelant au secours n'étaient pas au courant que les services ne dépendaient plus du gouvernement et qu'ils leur seraient facturés au prix fort.

Pour l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration (UITA-IUF), la chaîne de traités de libre-échange (TTIP, CETA, TISA) actuellement en négociation pourrait bien étendre ce scénario désastreux aux services publics du monde entier. ■

NADIA DJABALI

### MANDAT DE NÉGOCIATION

TTIP, ce n'est pas tout à fait fini

Cela couvait depuis plusieurs mois, le gouvernement français a annoncé fin août sa volonté d'arrêter les négociations du traité de libre-échange entre l'Europe et les États-Unis (TTIP). Mais il reconnaît que la Commission européenne « *a parfaitement la possibilité de continuer à négocier jusqu'à la fin des temps, et personne ne peut s'y opposer* ». Pour invalider le mandat de négociation, les vingt-huit États européens réunis au sein du Conseil européen doivent le décider à la majorité qualifiée.





En décembre 2015, *Libération* déménageait sa rédaction historique de la rue Béranger pour rejoindre la rue de Châteaudun, après son rachat par le groupe Altice Media Group, filiale de SFR.

## Laurent Mauduit lance un avis de tempête sur la liberté de la presse

**ALERTE** Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le pluralisme n'a jamais été aussi menacé qu'aujourd'hui car un petit nombre de milliardaires contrôlent la quasi-totalité des principaux organes de presse, qu'elle soit écrite ou audiovisuelle.

« **L**e temps est venu de se révolter contre l'état de servitude dans lequel sont placés la presse et tous les grands médias d'information, radios et télévision. » La première phrase du dernier livre du journaliste économique Laurent Mauduit, cofondateur de *Mediapart*, claque comme un drapeau dans le vent. Depuis qu'une poignée d'hommes d'affaires se sont accaparés les principaux médias, on assiste à la multiplication de procédés tels que « censures, autocensures, normalisations éditoriales, information low cost, javellisée ou aseptisée ». Pire encore, tout cela se déroule sous les yeux des pouvoirs publics qui, dans le meilleur des cas, laissent faire voire soutiennent ou participent à cette prise en main.

Pour arriver à une telle conclusion, Laurent Mauduit dresse la liste des principaux

oligarques à la manœuvre et de leurs méthodes.

À commencer par Vincent Bolloré, qui s'est rendu célèbre en prêtant son yacht à Nicolas Sarkozy après son élection en 2007. Bolloré, après avoir mis la main sur Canal +, s'est efforcé de décapiter l'état-major de la chaîne et les animateurs des émissions les plus prestigieuses – à commencer par *Les Guignols de l'info* –, tout en ayant garanti préalablement au locataire de l'Élysée qu'il n'y aurait pas de purge.

### Petit rapt entre amis

Dans la même veine, Patrick Drahi, le propriétaire de SFR, détient aussi *Libération*, *L'Express*, BFM et RMC, ce qui ne l'empêche pas de recourir aux paradis fiscaux tout en résidant en Suisse. Et chaque fois qu'il acquiert une nouvelle société, il procède à des



**Main basse sur l'information**, de Laurent Mauduit, aux éditions Don Quichotte, 442 pages, 19 euros.

### SCOOP

Le ver était dans le fruit

À l'automne 2010, les journalistes du *Monde* doivent choisir qui va prendre le contrôle du quotidien. D'un côté, l'homme d'affaires Claude Perdriel, propriétaire du *Nouvel Observateur*, soutenu par Alain Minc, un proche de Nicolas Sarkozy. De l'autre le trio Bergé, Niel, Pigasse (BNP), qui l'emportera finalement. Les journalistes sont épaulés par un avocat ainsi que par un jeune associé de la banque Rothschild, qui les assiste bénévolement depuis le printemps. Las! Ils s'aperçoivent que ce dernier est en fait de mèche avec Perdriel et Minc et le congédie brutalement, sans se douter qu'il allait devenir ministre de l'Économie quatre ans plus tard et donner son nom à la loi Macron...

réductions d'effectifs d'ampleur, comme chez SFR où la direction a annoncé la suppression de 5000 emplois, soit plus d'un tiers des postes. Enfin, l'ancien directeur adjoint de la rédaction du *Monde* dresse un portrait peu flatteur mais hélas empirique du trio d'hommes d'affaires qui possède le quotidien du soir ainsi que l'ex-*Nouvel Observateur* : entre Xavier Niel, le patron de l'opérateur *Free* qui a fait fortune dans le Minitel rose, Mathieu Pigasse, qualifié d'« Alain Minc en plus jeune », et Pierre Bergé « vieil oligarque ombrageux et arrogant », la messe est dite.

Si le ton employé par Laurent Mauduit relève parfois du pamphlet, le livre est avant tout une enquête qui rassemble de nombreuses informations disparates afin de constituer le puzzle du paysage journalistique français.

Enfin, l'auteur analyse les raisons pour lesquelles ce putsch rampant se déroule dans une relative indifférence. Elles sont notamment d'ordre historique mais aussi d'ordre structurel, à l'instar des spécificités du capitalisme français, « vivant en consanguinité avec l'État », et dans lequel détenir un organe de presse est un moyen d'accès aux dirigeants politiques. Elles expliquent le jugement, sévère mais souvent mérité, que portent les citoyens sur la presse actuelle, même si une société sans liberté de la presse porte un nom : une dictature. ■

DAVID ROUSSET

## CE QUI CHANGE

Les tarifs réglementés hors taxes du gaz ont été augmentés en moyenne de 0,4% au 1<sup>er</sup> septembre par l'opérateur Engie (ex-GDF Suez).

L'allocation de rentrée scolaire (ARS), sous conditions de ressources, a été versée depuis le 18 août à raison de 363 euros pour les 6 à 10 ans; 383,03 euros pour les 11 à 14 ans; 396,29 euros pour les enfants de 15 à 18 ans.

## LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

# 0%

C'est le taux de croissance de l'économie française au deuxième trimestre 2016, contre 0,7% au premier, selon les chiffres communiqués par l'Insee le 26 août. D'après ceux d'Eurostat, l'Italie affiche le même score nul tandis que l'Allemagne connaît aussi un ralentissement en atteignant 0,4%.

**SUR LE SITE  
FORCE-  
OUVRIERE.FR**

**HONORAIRES  
MÉDICAUX**  
Retrouvez sur le site FO les tarifs qui servent de base au remboursement de vos frais de santé.

Tous les autres chiffres utiles sont consultables sur le site.

## CONSOMMATION

# Appareils de bronzage : attention aux risques pour la santé

Les centres de bronzage devront continuer à avertir par affichage les utilisateurs des appareils et cabines UV des risques qu'ils encourent. Ainsi en a décidé le conseil d'État, qui a validé cet été les principales mises en garde pour la santé, contestées par les professionnels du secteur. Ces derniers sont donc toujours tenus de prévenir que « le rayonnement artificiel d'un appareil de bronzage peut provoquer des cancers de la peau et des yeux ».

Le conseil d'État s'est fondé sur pas moins de quatre études d'agences sanitaires pour arriver à sa décision. « Les constatations convergentes de l'Organisation mondiale de la santé, de l'Institut national du cancer, de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) et de l'Institut de veille sanitaire établissent un lien direct entre l'exposition aux ultraviolets, notamment aux ultraviolets artificiels, et

la survenue de cancers cutanés, en particulier de mélanomes », explique le conseil d'État dans un communiqué.

Les centres de bronzage doivent en outre obligatoirement avertir les usagers des précautions indispensables, comme le port systématique de lunettes de protection, le respect d'un délai minimum de 48 heures entre deux séances ou la nécessité d'éviter une exposition en cas de prise de médicaments susceptibles d'être photosensibilisants.

### Les publicités et les offres promotionnelles interdites

La réglementation reste pour l'instant mal appliquée, comme l'a constaté la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) lors d'une vaste campagne de contrôle. Les résultats publiés le 25 août font état d'un taux d'anomalies de 62% dans les 1129 établissements contrôlés. Elles concernent principalement l'entretien des machines, une information trop partielle du consommateur et l'existence de publicités et d'offres promotionnelles, pourtant interdites depuis janvier 2016.

Alors pour conserver vote hâle en cette rentrée, plutôt que de payer des séances d'UV, mangez des carottes et autres aliments contenant du bêta-carotène, comme le persil cru, les abricots secs, le melon, les épinards ou les brocolis. ■

FRANÇOISE LAMBERT

# 62%

C'est le taux d'anomalies relevées dans 1129 établissements contrôlés.

## ZOOM

Pour ne pas bronzer idiot La France compte environ 10700 centres de bronzage et 40000 appareils en service, particuliers inclus. La loi Santé du 26 janvier 2016 a interdit leur mise à disposition aux mineurs et l'Académie de médecine s'est prononcée en 2015 pour leur interdiction pure et simple. Une mesure déjà en vigueur dans certains pays, dont l'Australie ou le Brésil.

# Agenda

**Jeudi 15 septembre**

## LOI TRAVAIL, NON MERCI

Journée de manifestations, rassemblements et meetings contre la loi Travail. Cette journée aura été précédée de deux meetings-débats des organisations syndicales opposées à la loi Travail, avec Jean-Claude Mailly pour FO : à Nantes le 7 septembre et à la Fête de l'Humanité le 10 septembre. Jean-Claude Mailly aura aussi tenu un grand meeting de rentrée le 8 septembre à Marseille.

**Jeudi 8 septembre**

### ÉDUCATION NATIONALE

La FNEC FP FO appelle à une grève nationale avec les autres fédérations syndicales opposées à la réforme du collège. Cette action vise aussi à dénoncer les conditions de la rentrée scolaire.

**Vendredi 9 septembre**

### HANDICAP

Anne Baltazar participe à la réunion mensuelle du Conseil national consultatif des personnes handicapées.

**Mardi 13 septembre**

### CESE

Il examine deux projets d'avis : l'un porte sur les certificats

de qualification professionnelle (CQP), l'autre sur la « Contribution des emplois de la biodiversité à la transition écologique ».

**Vendredi 16 septembre**

### BREXIT ET SUITES

Les 27 chefs d'État ou de gouvernement se réunissent de façon informelle à Bratislava (Slovaquie) pour « poursuivre la réflexion politique destinée à donner une impulsion à la poursuite des réformes et au développement de l'UE à 27 États membres ». Cette réunion sera la seconde après celle du 29 juin organisée au lendemain du vote pour le Brexit au Royaume-Uni.

**LA COLÈRE**

**La Fédération bancaire française se targuait cet été d'avoir embauché 39000 personnes en 2015.** Mais dans le même temps, plus de 42000 départs ont été enregistrés, précise FO Banques. Pourtant elles ont engrangé plus de 20 milliards d'euros de bénéfices, reçu plus de 300 millions d'euros d'aides au titre du CICE et toucheront plusieurs milliards d'euros liés au pacte de responsabilité. Le syndicat a demandé à François Hollande d'obliger les banques à jouer un rôle moteur dans la défense de l'emploi.

**L'ACCORD**

**FO a signé le 2 juin les avenants revalorisant de 1 à 1,5% les salaires minimaux** dans les industries du bois. Pour les ouvriers, ils varient de 1467 euros (niveau 1) à 1858 euros (niveau 4). Pour le personnel administratif, commercial et technique, ils vont de 1467 euros à 2836 euros. Ils varient de 1796 euros à 2836 euros pour les agents de maîtrise et de 2314 à 4168 euros pour les cadres. Le point d'ancienneté passe de 6,05 à 6,10 euros. Les nouvelles grilles s'appliquent depuis le 1<sup>er</sup> juillet.

**LE DÉSACCORD**

**FO Énergie et Mines dénonce l'accord trouvé le 24 août entre EDF et l'État** sur la fermeture en 2018 de la centrale nucléaire de Fessenheim. L'indemnisation de l'électricien serait de 100 millions d'euros, voire 400 millions d'euros. La FNEM FO rappelle qu'un rapport parlementaire évaluait le préjudice pour EDF à 4 milliards d'euros. Elle estime par ailleurs qu'une fermeture serait « *un non-sens économique et social* ». Elle déplore aussi l'absence d'information envers les représentants du personnel.



Alain Chapelle Gérard Apruzzese

**Alain Chapelle**, qui fut secrétaire général de l'union départementale de la Dordogne de 1986 à 2006 et membre de la Commission exécutive confédérale, est décédé le 6 août, à 62 ans.

**Gérard Apruzzese** est décédé le 24 juillet, à l'âge de 61 ans, des suites d'une longue maladie. Il fut secrétaire général de la Fédération des Transporteurs de 2002 à 2009 et membre de la Commission exécutive confédérale.

**Gérard Gamblin**, trésorier de la Fédération générale des Fonctionnaires FO de 1991 à 2003, mais aussi maître d'œuvre et animateur des stages de formation, est décédé subitement le 22 août, à l'âge de 68 ans.

## Elle s'oppose toujours à la réforme des collèges

**PORTRAIT** Solène Faupin, 35 ans, est enseignante en sciences de la vie et de la terre (SVT) au collège de Rémyilly (Moselle) et secrétaire départementale du syndicat FO des collèges et lycées SNFOLC. Elle dénonce une rentrée scolaire impossible alors que la très contestée réforme des collèges entre en vigueur.



**3 325 388**  
C'est le nombre de collégiens à la rentrée 2016, selon les prévisions de l'Éducation nationale.

Le 8 septembre, Solène a manifesté pour exiger l'abrogation de la réforme des collèges, effective depuis le 1<sup>er</sup> septembre. Plus d'un an qu'elle combat cette réforme « *dangereuse* », qui casse les programmes nationaux et accroît les inégalités, tout en diminuant les heures d'enseignement disciplinaire.

Elle a passé une partie de l'été à préparer ses cours en fonction du nouveau programme. « *On doit repartir de zéro et sans l'appui des manuels dans ma discipline, puisqu'ils ne seront édités que pour la rentrée 2017*, dénonce-t-elle. *Je vais aussi devoir enseigner des sujets que je n'ai jamais étudiés, comme la météo.* »

Avec sa collègue, elles ont dû déterminer quels enseignements seraient délivrés à

chaque niveau, le programme couvrant à la fois les classes de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>.

**Le mépris du gouvernement**

« *Chaque établissement est autonome dans son organisation*, poursuit-elle. *Un élève qui déménage risque de refaire ce qu'il a déjà fait et de rater une partie du programme.* »

Cette fille de militants, qui a adhéré à FO dès l'obtention de son concours en 2004, dénonce la même méthode et le même mépris de la part du gouvernement que pour la loi Travail. « *La grande majorité des enseignants ne veut pas de cette réforme, le ministère a lui-même reconnu que 20 % des établissements ne seraient pas prêts à la rentrée.* »

CLARISSE JOSSELIN

**SUR LE SITE FORCE-OUVRIERE.FR**

**Salariés des TPE, vos droits**

Les dernières vidéos de la plate-forme Internet dédiée aux TPE, « Les assistantes maternelles », « Les garages et les services de l'automobile », « La coiffure et l'esthétique », « Le commerce de détail et de l'artisanat alimentaire », « Les commerces de proximité », sont à découvrir sur [www.info-tpe.fr](http://www.info-tpe.fr). De plus, si vous avez besoin d'un conseil, nos juristes répondent à toutes les interrogations que vous pouvez avoir sur vos salaires, droits, litiges...

**FO HEBDO**

Hebdomadaire de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière, fondé pendant la guerre sous le titre *Résistance Ouvrière*.

141, avenue du Maine, 75014 Paris.  
Tél. : 01 40 52 84 55

Mél. : [fohebd@force-ouvriere-hebdo.fr](mailto:fohebd@force-ouvriere-hebdo.fr)

Directeur de la publication : J.C. Mailly

Secrétaire confédéral chargé de la presse : Y. Veyrier

Rédacteur en chef : D. Rousset

Révision : M.P. Hamon

Abonnements : 01 40 52 82 33

Création graphique et réalisation :

Rampazzo & Associés ([blog.rampazzo.com](http://blog.rampazzo.com))

Imprimé par RPN, Livry-Gargan

Commission paritaire : 0916 S 05818

ISSN 9065-5518 Dépôt légal septembre 2016

Ont contribué à ce numéro : F. Blanc, N. Djabali, V. Forgeront, C. Josselin, F. Lambert, M. Lapprand, M. Pourcelot, E. Salamero.